

CONGRÈS NATIONAL LIBÉRAL DE 2021

PROCESSUS OUVERT D'ÉLABORATION DES POLITIQUES

**RÉSOLUTIONS SOUMISES
EN MODE ACCÉLÉRÉ**



CONGRÈS NATIONAL LIBÉRAL DE 2021

PROCESSUS OUVERT D'ÉLABORATION DES POLITIQUES

Résolutions soumises en mode accéléré

REVENU DE BASE CANADIEN :
REPENSER L'AVENIR DU CANADA (#3375) **PAGE 2**

TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE
D'ÉNERGIE VERTE (#3321) **PAGE 3**

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET INTERNET DANS
LES SITUATIONS D'URGENCE (#3316) **PAGE 4**

LE TRAIN À GRANDE VITESSE : UN NOUVEAU MOYEN
DE TRANSPORT ABORDABLE ET EFFICACE (#3259) **PAGE 5**

PARTAGE DES RECETTES TIRÉES DE L'EXPLOITATION
DES RESSOURCES DANS LES TERRITOIRES DU
NORD-OUEST (#3241) **PAGE 6**

ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
DU CANADA (#3205) **PAGE 7**

AUCUN TRAVAILLEUR LAISSÉ POUR COMPTE
DANS LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE
À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE (#3110) **PAGE 8**

INVESTISSEMENTS DANS LES RÉGIONS RURALES
EN MATIÈRE DE SOINS DE SANTÉ (#3102) **PAGE 9**

RÉSOLUTION SUR L'EAU (#3059) **PAGE 10**

PROTECTION DES PENSIONS (#3011) **PAGE 11**

APPELS À LA JUSTICE POUR LES FEMMES
ET LES FILLES AUTOCHTONES AINSI QUE
LES SCEURS BISPIRITUELLES DISPARUES
ET ASSASSINÉES (#2988) **PAGE 12**

STRATÉGIE DE L'EAU DES PRAIRIES (#2963) **PAGE 13**

REVENU DE BASE CANADIEN : REPENSER L'AVENIR DU CANADA (#3375)

Attendu que la COVID-19 a révélé de graves lacunes dans les mesures de sécurité sociale fédérales et provinciales;

Attendu que la stabilité économique est essentielle à l'égalité des chances et à la dignité, et que la Déclaration universelle des droits de l'homme affirme que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille »;

Attendu que le revenu est un facteur social déterminant en matière de santé, mais que le travail précaire est une préoccupation croissante et que des millions de Canadiens vivent encore dans la pauvreté, ce qui coûte cher à notre société;

Attendu qu'un revenu de base permettrait de garantir le pouvoir d'achat d'un ménage, de lutter contre la stigmatisation associée à l'accès à l'aide sociale et de faire en sorte que les Canadiens soient mieux placés pour établir leurs besoins immédiats;

Attendu qu'un revenu de base simplifierait les demandes de prestations pour les Canadiens dans le besoin, permettrait la fusion de programmes gouvernementaux et réduirait les coûts administratifs pour le gouvernement;

Attendu que la Prestation canadienne d'urgence, un programme progressif et de transformation qui a aidé 8,8 millions de Canadiens, s'est avérée à la fois efficace et populaire;

Attendu que les mesures de sécurité sociale actuelles du Canada comprennent déjà un revenu de base, y compris pour les aînés et les familles avec enfants, et que plusieurs expériences en matière de revenu de base ont obtenu des résultats positifs et ont démenti certaines préoccupations de la population active.

Il est résolu que le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à :

1. effectuer une analyse coûts-avantages du revenu de base, y compris des examens de projets de revenu de base et des études menées par des spécialistes en la matière;
2. explorer la rationalisation des mesures fédérales actuelles de soutien du revenu tout en maintenant celles qui répondent à des besoins distincts, en s'adaptant aux différences régionales et en cernant de nouvelles sources de revenus;
3. collaborer avec les provinces, les territoires ainsi que les Premières Nations, les Métis et les Inuits à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un revenu de base garanti.

Commandité par :

CAL – Commission des aînés libéraux

Caucus

PLC (C.-B.)

PLC (O)

TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE VERTE (#3321)

Attendu que

- La température moyenne du système climatique de la Terre est en hausse constante, ce qui constitue une menace pour la vie telle que nous la connaissons;
- Les scientifiques ont déterminé que la principale cause du réchauffement climatique est l'émission de gaz à effet de serre provenant de la combustion de combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel);
- Une grande partie de l'énergie provenant de la combustion de combustibles fossiles est utilisée pour le transport et la production d'électricité;
- En 2019, la Chambre des communes a déclaré une urgence climatique et que Santé Canada signale près de 15 000 décès prématurés chaque année en raison de la pollution de l'air due à l'utilisation de combustibles fossiles;
- Les sources d'énergie renouvelable facilement disponibles sont plus propres, moins chères et plus sûres que l'énergie créée par la combustion de combustibles fossiles ou l'irradiation d'uranium dans un réacteur nucléaire;
- Des spécialistes de l'économie d'énergie conviennent que :
 - toute l'électricité pourrait être produite à partir de sources renouvelables à des coûts bien inférieurs à ceux engagés lors de l'utilisation de combustibles fossiles ou de la technologie nucléaire;
 - d'ici 2030, tous les véhicules de tourisme seront électriques;
 - la réduction de la demande de produits pétroliers fera baisser les prix et rendra l'extraction du pétrole non rentable d'ici 2025.

Il est résolu que le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces, les territoires et les collectivités autochtones, à élaborer un plan de transition vers l'énergie verte accessible au public, avec des objectifs et des échéanciers concrets, sous réserve d'un examen annuel, qui :

- mettra fin au soutien gouvernemental pour les composantes de combustibles fossiles et nucléaires du secteur de l'énergie;
- créera des incitatifs fiscaux pour le développement d'autres sources d'énergie renouvelable (énergie éolienne, solaire, géothermique, marémotrice, hydraulique locale à petite échelle, etc.);
- réaffectera des fonds publics pour former et pour déplacer des travailleurs touchés par la transition des sources d'énergie polluantes vers des sources renouvelables.

Parti libéral du Canada - Québec

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET INTERNET DANS LES SITUATIONS D'URGENCE (#3316)

Attendu que les changements climatiques provoquent des phénomènes météorologiques extrêmes qui gagnent en fréquence et en intensité, et que ces phénomènes révèlent la vulnérabilité de l'infrastructure des stations cellulaires ainsi que d'importantes lacunes dans la réglementation régissant les télécommunications;

Attendu que les Canadiennes et les Canadiens ont besoin des services cellulaires et paient des tarifs Internet parmi les plus élevés du monde industrialisé;

Attendu que l'accès à Internet haute vitesse pour les courriels, les médias sociaux et les télécommunications peut se faire sporadique dans certaines régions du Canada, surtout en milieu rural et dans le Grand Nord;

Attendu que les télécommunications sont toutes sous réglementation fédérale, qu'il s'ensuit la responsabilité d'intervenir lors de pannes touchant les services d'urgence et d'atténuer les conséquences de ces pannes, et que la recherche a établi que l'utilisation des téléphones cellulaires allège le bilan des victimes de catastrophes naturelles;

Attendu qu'aucune réglementation fédérale n'est actuellement en place pour garantir une certaine résistance aux catastrophes des stations cellulaires, que la COVID19 oblige de plus en plus de Canadiennes et de Canadiens à travailler de la maison et que cela rend de plus en plus nécessaire l'accès abordable à Internet haute vitesse.

Il est résolu que le Parti libéral du Canada pressera le gouvernement du Canada d'adopter les mesures suivantes pour améliorer la réglementation, la planification, la résistance des télécommunications en situation d'urgence et l'accès Internet :

- Légiférer pour garantir la résistance aux catastrophes naturelles et adopter des plans de rétablissement après catastrophe à l'intention des fournisseurs de télécommunications;
- Recueillir des données utiles pour la planification des communications d'urgence;
- Exiger que les fournisseurs de télécommunications informent les consommateurs des interruptions du service;
- Instaurer un régime normalisé de période de grâce pour les consommateurs touchés par une interruption du service;
- Veiller à ce que les Forces armées canadiennes aient les moyens d'aider à réparer un réseau de communications lors des activités de rétablissement après catastrophe;
- Fournir l'accès gratuit au service sans fil dans les édifices publics;
- Faire en sorte que les Canadiennes et les Canadiens paient des tarifs comparables à ceux pratiqués ailleurs dans le monde;
- Accélérer l'accès aux services Internet en milieu rural et ainsi renforcer l'économie canadienne.

Parti libéral du Canada - Nouvelle-Écosse

LE TRAIN À GRANDE VITESSE : UN NOUVEAU MOYEN DE TRANSPORT ABORDABLE ET EFFICACE (#3259)

ATTENDU QUE

- Le Canada est le seul pays membre du G7 à ne posséder aucun réseau ferroviaire à grande vitesse;
- Les voitures canadiennes, qui consomment en moyenne 2 000 L d'essence par an, relâchent environ 4 600 kg de CO2 dans l'atmosphère et que les vols intérieurs de moins d'une heure sont démesurément nocifs pour l'environnement;
- Les trains électriques à grande vitesse produisent moins d'émissions de carbone que d'autres moyens de transport;
- Le corridor ville de Québec-Windsor actuel est parfaitement adapté au train à grande vitesse et 16 millions de Canadiens vivent sur son trajet;
- Le train à grande vitesse peut réduire considérablement le temps de trajet de bon nombre de Canadiens et soutenir le développement économique de régions rurales.

IL EST RÉSOLU QUE le gouvernement du Canada :

- conçoive et crée une ligne pour trains à grande vitesse qui remplace l'infrastructure ferroviaire actuelle du chemin de fer transcanadien;
- s'engage à partager les coûts de fonctionnement avec les provinces respectives et avec VIA Rail;
- fournisse des incitatifs à l'expansion du réseau ferroviaire à grande vitesse par les provinces pour relier les régions rurales et les centres urbains canadiens;
- veille à ce que le réseau ferroviaire à grande vitesse soit carboneutre;
- s'assure que le réseau ferroviaire à grande vitesse soit abordable et accessible pour tous les Canadiens; - - -
- étudie d'autres régions du pays capables d'accueillir un réseau ferroviaire à grande vitesse pour remplacer les liaisons aériennes entre certaines villes, dans le cadre de la phase 2 du plan de mise en œuvre du réseau ferroviaire à grande vitesse.

Jeunes libéraux du Canada

PARTAGE DES RECETTES TIRÉES DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST (#3241)

Attendu que l'Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources des Territoires du Nord-Ouest négociée par le gouvernement conservateur a retenu la moitié des recettes tirées de l'exploitation des ressources et a un bénéfice plafonné à 2 % du budget de l'année précédente;

Attendu que la propriété des recettes tirées de l'exploitation des ressources est essentielle aux fondements de la décolonisation des territoires canadiens;

Attendu que les peuples autochtones habitent les Territoires du Nord-Ouest depuis des temps immémoriaux;

Il est résolu que le Parti libéral du Canada retire le plafond de 2 % des recettes tirées de l'exploitation des ressources prévu dans l'Entente sur le transfert des responsabilités; et

Il est en outre résolu que le Parti libéral transfère sa part de recettes tirées de l'exploitation des ressources aux groupes autochtones des Territoires du Nord-Ouest.

Parti libéral du Canada - Territoires du Nord-Ouest

ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DU CANADA (#3205)

Attendu que les chercheurs ont calculé que 10 000 ans de pratiques agricoles ont libéré dans l'atmosphère environ 100 milliards de tonnes de carbone emprisonné dans les sols, ce qui a favorisé la crise climatique, la sécheresse et la désertification;

Attendu que les avantages de l'agriculture régénératrice sont les suivants :

- restauration des sols dégradés et amélioration de leur résilience aux sécheresses et aux inondations;
- séquestration du carbone (chaque pour cent de matière organique de plus dans le sol séquestre 8,5 tonnes de carbone par acre);
- amélioration de la santé des végétaux, de l'alimentation et de la productivité.

Attendu que la Politique alimentaire pour le Canada de 2019 reconnaît que l'interdépendance des volets sociaux, sanitaires, environnementaux et économiques des systèmes alimentaires nécessite d'adopter des démarches coordonnées pour s'attaquer aux enjeux sociétaux liés à l'alimentation;

Attendu que la lettre de mandat de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est presque entièrement axée sur la promotion de l'agriculture intensive dans le but d'augmenter les exportations au lieu de privilégier la santé et la sécurité alimentaires du Canada;

Attendu que la pandémie de COVID-19 et les récents différends commerciaux ont mis en avant :

- le coût économique lié à une politique fondée sur l'exportation de biens au détriment du développement des marchés intérieurs;
- les faiblesses de la chaîne d'approvisionnement alimentaire intérieure (production insuffisante, concentration de la transformation de la viande, etc.);
- une propension plus grande chez les Canadiens qui vivent avec une maladie chronique d'origine métabolique ou liée à leur régime alimentaire (notamment l'obésité) de devenir très malades, voire de mourir.

Il est résolu que le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à :

- reformuler la politique agricole pour s'éloigner de l'agriculture intensive et se tourner vers l'agriculture régénératrice par le biais de mesures comme :
 - la mise en œuvre des recommandations mentionnées dans le rapport de 2020 du **Syndicat national des cultivateurs intitulé *Créer les fondations d'un système alimentaire post-pandémique respectueux du climat pour les Canadiens***;
 - élaborer un programme visant à récompenser les agriculteurs qui séquestrent du carbone dans les sols.
- augmenter le financement visant à mettre en œuvre la démarche préconisée dans la Politique alimentaire pour le Canada de 2019.

La Commission libérale féminine

AUCUN TRAVAILLEUR LAISSÉ POUR COMPTE DANS LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE (#3110)

Attendu que le Canada s'est engagé à réduire de façon importante ses émissions de gaz à effet de serre;

Attendu que les effets conjugués du marché du pétrole et des préoccupations environnementales ont durement touché l'industrie canadienne des combustibles fossiles;

Attendu qu' à l'ère de la post-industrialisation, le marché du travail s'est nettement tourné vers les secteurs des services et les secteurs axés sur le savoir, ce qui a entraîné la montée du populisme autoritaire, en grande partie en raison d'un sentiment grandissant de précarité financière chez les gens de la classe ouvrière;

Attendu que 6,7 millions de Canadiens âgés de 25 à 64 ans n'ont pas de formation universitaire, collégiale ou professionnelle et que ce groupe est le plus touché par le bouleversement du marché du travail;

Attendu que le Canada tente de se tailler une position de chef de file dans les technologies à faibles émissions de carbone, mais qu'il avance lentement en ce sens, en particulier dans sa transition vers une économie fondée sur l'hydrogène et le transport à faibles émissions de carbone;

Attendu qu' il est essentiel d'offrir d'autres possibilités à la main-d'œuvre actuelle pour que la population accepte ces transitions;

Attendu que le capital de risque pour des projets d'envergure au Canada est rare;

Il est résolu que le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à :

- offrir un soutien important en matière de recyclage, dont un soutien du revenu et une aide pour le paiement des frais de scolarité, aux travailleurs des industries touchées par les mesures de réduction des gaz à effet de serre;
- investir directement dans des projets de transformation afin de créer des emplois pour les travailleurs qui ont perdu leur emploi en raison de ces mesures et faciliter l'établissement de nouvelles industries de réduction des gaz à effet de serre dans l'éventail complet des sources d'énergie de remplacement : éolienne, solaire, hydrogène, géothermique, nucléaire et hydroélectrique;
- favoriser l'établissement d'un secteur fondé sur l'énergie à hydrogène, la fabrication de véhicules électriques au Canada et l'utilisation des combustibles fossiles à d'autres fins que la combustion.

Parti libéral du Canada - Terre-Neuve-et-Labrador

INVESTISSEMENTS DANS LES RÉGIONS RURALES EN MATIÈRE DE SOINS DE SANTÉ (#3102)

Attendu que près du cinquième (18 %) des Canadiens qui vivent dans des communautés rurales n'est desservi que par 8 % des médecins canadiens;

Attendu que les Canadiens qui vivent dans des communautés rurales sont généralement plus âgés, ont plus de difficultés à accéder à des ressources et présentent plus souvent de faibles indicateurs de santé;

Attendu que les communautés rurales sont confrontées à des difficultés en matière de recrutement et de rétention des médecins et prestataires de soins de santé;

Attendu que de nombreuses communautés rurales sont confrontées à des difficultés en ce qui a trait à l'accès aux soins de santé et au transport d'urgence;

Attendu que la télésanté réduit les dépenses liées aux soins de santé tout en améliorant l'accès à ces soins et la santé des patients.

Il est résolu que le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à :

- augmenter le financement accordé aux provinces et aux territoires et à renforcer sa collaboration avec eux pour améliorer l'accès aux services de télésanté dans les communautés rurales;
- collaborer avec les provinces et territoires pour préciser et pour améliorer la délivrance de permis aux médecins et aux autres prestataires de soins de santé qui procurent des services de télésanté;
- collaborer avec les provinces et territoires pour améliorer le transport des patients des communautés rurales vers les centres urbains.

Parti libéral du Canada (Île-du-Prince-Édouard)

RÉSOLUTION SUR L'EAU (#3059)

Attendu que l'eau est essentielle à notre santé, à notre environnement, à notre économie et à notre bien-être spirituel;

Attendu que les changements climatiques menacent à la fois les ressources en eau et la qualité de celle-ci tout en augmentant le risque d'inondations;

Attendu que de nouveaux pesticides, produits chimiques industriels, produits pharmaceutiques et autres sont créés chaque année et représentent une menace à la qualité de l'eau;

Attendu que l'eau relève d'abord de la compétence provinciale;

Attendu que le gouvernement du Canada s'est engagé à créer une Agence canadienne de l'eau, qui collaborera avec les provinces, les territoires, les communautés autochtones, les autorités locales, des scientifiques et d'autres parties prenantes pour trouver les meilleurs moyens de garantir que notre eau demeure propre et saine et que cette ressource est bien gérée;

Attendu que l'une des grandes difficultés lorsque vient le temps de prendre des mesures pour relever ces défis liés à l'eau est de présenter les connaissances scientifiques sous une forme appropriée pour guider les décideurs à tous les échelons.

Il est résolu que le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à veiller à ce que l'un des mandats clés de l'Agence canadienne de l'eau soit d'assurer le développement et le transfert de connaissances grâce auxquelles :

- l'effet des nouveaux produits sur l'eau sera connu avant que ceux-ci soient rejetés dans nos eaux;
- les décideurs des secteurs public et privé pourront mieux se préparer aux inondations et aux sécheresses extrêmes, comprendre les risques émergents liés aux environnements aquatiques et à la qualité de l'eau, et agir en conséquence.

Parti libéral du Canada - Saskatchewan

PROTECTION DES PENSIONS (#3011)

Attendu que les pensions ne sont pas une priorité pendant le processus de faillite des sociétés;

Attendu que les pensions de travailleurs peuvent être manipulées et déplacées, même pour les employés du gouvernement;

Attendu que les pensions devraient être fiables et prévisibles;

Il est résolu que le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à s'assurer que les pensions deviennent la priorité absolue du processus de faillite;

Il est en outre résolu que le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à veiller à ce que les pensions soient protégées, fiables et prévisibles sur le plan juridique, peu importe l'emploi, le secteur ou la source.

Parti libéral du Canada - Alberta

APPELS À LA JUSTICE POUR LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES AINSI QUE LES SŒURS BISPÉRITUELLES DISPARUES ET ASSASSINÉES (#2988)

Attendu que les appels à l'action qui émanent de la Commission de vérité et réconciliation et que les 231 appels à la justice pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées demandent tous au gouvernement du Canada de prendre des mesures immédiates pour remédier aux disparités qui existent dans la société canadienne et à la discrimination envers les peuples autochtones;

Il est résolu que le Parti libéral du Canada enjoint au gouvernement du Canada d'adopter immédiatement les 231 appels à la justice pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Il est en outre résolu que le Parti libéral du Canada incite le gouvernement du Canada à toujours appliquer l'approche autochtone 2SLGBTQQA+ lors de l'élaboration et de la modification de politiques et de dispositions législatives.

Il est en outre résolu que le Parti libéral du Canada presse le gouvernement du Canada d'élaborer, d'ici 2022, un cadre sur la violence familiale pour répondre aux appels à la justice et aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

Il est en outre résolu que le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à mettre en place une allocation nationale pour traumatisme qui permettra aux victimes de traumatismes de demander de l'aide à peu ou pas de frais.

Il est en outre résolu que le Parti libéral du Canada enjoint au gouvernement du Canada de s'engager, d'ici 2022, à remanier les politiques et les dispositions législatives relatives aux peines minimales qui sont discriminatoires envers les contrevenants autochtones.

Il est en outre résolu que le Parti libéral du Canada presse le gouvernement du Canada d'adopter immédiatement la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

Commission des peuples autochtones

STRATÉGIE DE L'EAU DES PRAIRIES (#2963)

Attendu que le bassin hydrographique des Prairies comprend notamment les rivières Bow, Saskatchewan, Rouge, Winnipeg, Nelson et Churchill ainsi que de grands lacs, comme le lac Winnipeg, le lac Manitoba, le lac Winnipegosis et le lac des Bois;

Attendu que ces voies navigables s'écoulent au cœur du territoire agricole canadien, contribuant à l'agriculture grâce à leurs effluents, mais participant également à la détérioration de l'ensemble du système, en particulier des lacs;

Attendu que les provinces des Prairies ont subi les effets aggravants des changements climatiques, notamment davantage de phénomènes météorologiques extrêmes, qui se traduisent par des tempêtes, des inondations, des sécheresses et des feux de forêt plus coûteux;

Attendu que des milliards de dollars ont été dépensés pour se remettre de ces événements par tous les ordres de gouvernement, y compris celui des Premières Nations, des entreprises, de simples citoyens et des compagnies d'assurance;

Attendu que les Accords d'aide financière en cas de catastrophe ont versé plus d'argent pour compenser les pertes qu'ont entraînées les inondations et les feux de forêt au cours des six dernières années que pendant toute l'histoire du programme, lancé en 1970;

Attendu qu' une approche scientifique intégrée de la planification de la gestion de l'eau est essentielle afin d'assurer la santé des ressources en eau et en terre dans l'ouest du Canada;

Attendu que toutes les autorités responsables – y compris les gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis, les Premières Nations, les provinces, les municipalités, les entités de planification d'utilisation du sol, les districts de conservation et l'administration du Bassin de la rivière Rouge – doivent coordonner leurs efforts pour tirer profit d'une saine gestion de l'eau, et pour relever les défis actuels et futurs qui vont de pair avec l'utilisation des terres et avec les changements climatiques;

Il est résolu que le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à consulter, à confirmer et à appuyer financièrement l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de l'eau des Prairies afin d'assurer la pureté à long terme des ressources en eau et en sol, contribuant ainsi à une plus grande résilience des communautés des Prairies, à une industrie agricole durable et à un bassin d'eau douce sain.

Parti libéral du Canada - Manitoba